



GT GEMAPI 7 JUIN 2019

Roannaise de l'Eau intervient sur la compétence  
Assainissement pour le compte de

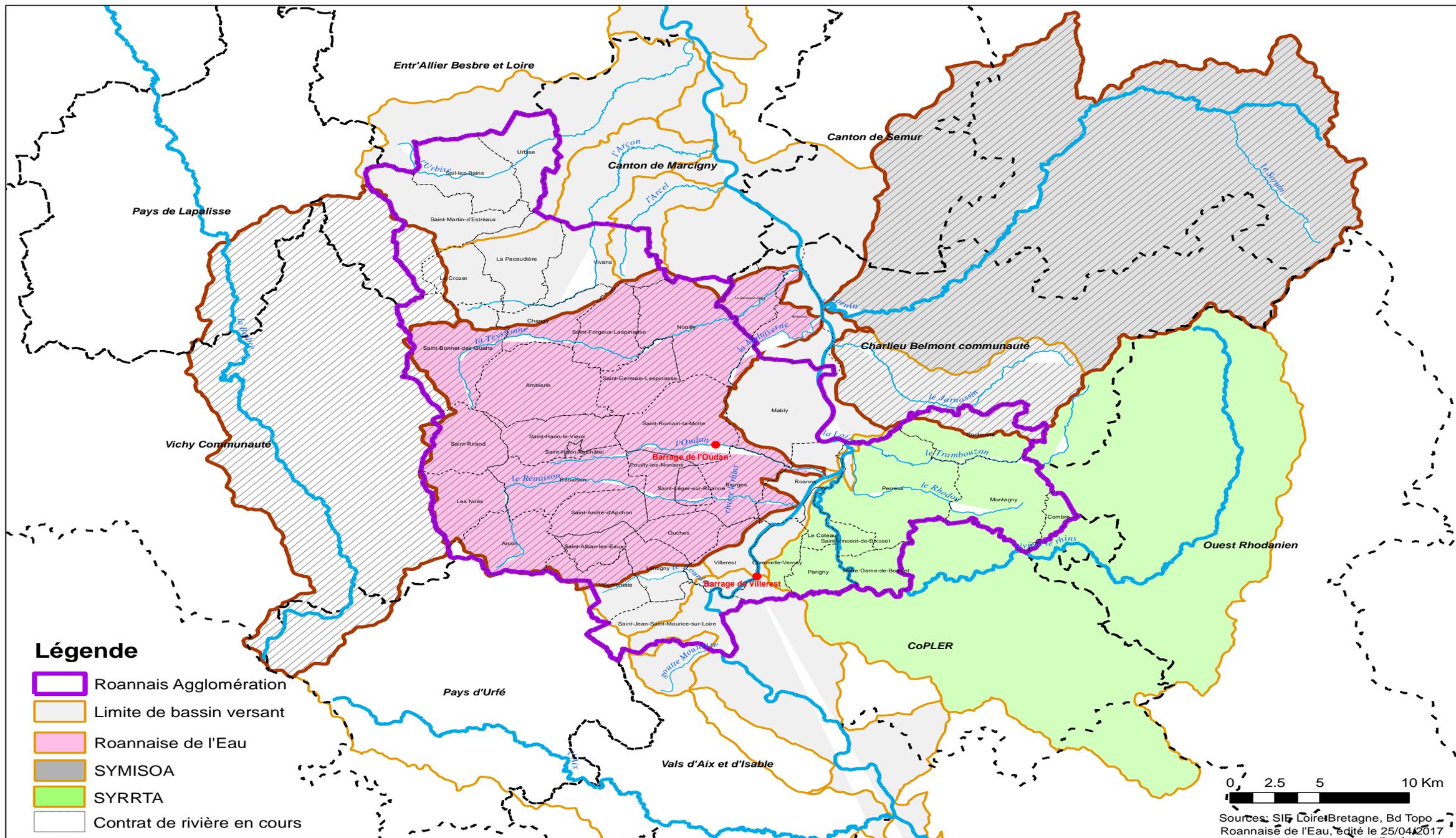
roannais  
AGGLOMERATION  
communauté d'avenir

A high-speed photograph of a water splash, rendered in a monochromatic blue color. The splash is captured at the moment of impact, with numerous water droplets and bubbles suspended in the air. The background is a solid, light blue color.

CONTEXTE

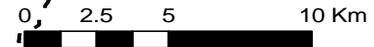
- **Bassin versant de la LOIRE et de ses 12 principaux affluents au nord du département**
- **2 syndicats maître d'ouvrage sur la GEMA (SYRRTA -1989, RDE – 2015)**
  - **SYRRTA (3 BV):** 2 CA (Roannais Agglomération, Ouest Rhodanien) et 1 CC (Pays en Loire et Rhône)
  - **RDE (8 BV):** 1 CA (Roannais Agglomération) et 1 CC (Charlieu Belmont)
- **1 syndicat – RDE - gestionnaire du barrage de l'Oudan**
- **SAGE Loire en Rhône Alpes**

	Surface	Longueur de l'axe principal	Etat DCE en 2016
Renaison	135	26	2
Teyssonne	160	30	3(amont)
			4 (aval)
Oudan	37	18	4
Maltaverne	12	9	5
Jarnossin	68	20	4
Rhins	467	60	4
Rhodon	34	16	4
Trambouzan	53	21	5
Arcel	24	15	4
Arçon	87	35	4
Lourdon	20	8	5
Urbise	140	44	4



### Légende

- Roannais Agglomération
- Limite de bassin versant
- Roannaise de l'Eau
- SYMISOA
- SYRRTA
- Contrat de rivière en cours



Sources: SIF LoiretBretagne, Bd Topo  
Roannais de l'Eau, édité le 25/04/2017

A blue-tinted background featuring a dynamic splash of water at the bottom, with numerous water droplets and bubbles scattered throughout the frame. The overall aesthetic is clean and fresh.

# ORGANISATION DE LA GEMAPI SUR LE TERRITOIRE

- **Roannais Agglomération a confié à Roannaise de l'Eau l'étude relative à l'organisation de la compétence GEMAPI sur son territoire**
- **Roannaise de l'Eau crée un groupe de travail pour identifier par bassin versant les enjeux selon:**
  - L'état des lieux: les acteurs (communes, EPCI, syndicat, EPTB) et les plans d'actions (contrat de rivières, gestion d'ouvrages)
  - Les missions de base (1,2,5 et 8° de l'article L211-7 CE) et complémentaires (cycle de l'eau hors GEMAPI, autres compétences de Roannais Agglomération)
  - Les options d'organisation (transfert ou délégation, prestations de service)

- **Organisation pour la gestion des milieux aquatiques**
  - Les scénarios
  - Procédure à mettre en œuvre pour le 1/01/2018
  
- **Organisation pour la prévention des inondations**
  - Continuité avec la démarche territoriale engagée en 2012
  - Les prestations proposées par l'EPL

**1/01/2018**

**RA**

GEMA sur 3 bassins et 1 contrat de rivières en régie  
ESPACES NATURELS sur 1 bassin avec Plan Loire

Jarnossin

**RDE**

GEMA sur 4 bassins avec 4 ETP  
+ 7 CDDI

Renaison, Teyssonne,  
Oudan, Maltaverne

**SYRRTA**

GEMA sur 3 bassins avec  
5 ETP

**Avant fin 2018**

**RA**

ESPACES NATURELS sur 1 bassin avec Plan Loire

**RDE**

GEMA sur 7 bassins avec 4 ETP  
+ 7 CDDI

Renaison, Teyssonne,  
Oudan, Maltaverne

Jarnossin

**SYRRTA**

GEMA sur 3 bassins avec  
5 ETP

- **Mise à disposition des services de RDE à RA pour l'exercice de la compétence GEMAPI à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017** ➡ **participation aux instances du SYRRTA**
- **Modification des statuts du SYRRTA par arrêté interdépartemental du 12 mars 2018**
- **Extension du périmètre d'adhésion de RA à RDE par arrêté préfectoral du 30 juillet 2018** ➡ **0,5ETP technicien de rivières pendant 6 mois pour diagnostic sur le nouveau périmètre**

- **Analyse d'opportunité et de faisabilité d'un PAIC (Projet d'Aménagement d'Intérêt Commun) des ouvrages de protection sur la bassin de la Loire et affluents**
- **Dans le cadre de la SNGRI (Stratégie Nationale de Gestion du Risque Inondation), accompagnement d'EPL afin de disposer d'une stratégie sur notre territoire (RA)**
  - À partir du diagnostic, définir les objectifs puis un plan d'actions
  - Cette démarche permet d'initier une bonne appréhension sur notre territoire des enjeux → anticipation du passage probable en TRI (territoire identifié risque inondations)
  - Mise en place d'un plan d'action non contraignant → procédure réalisée de façon pragmatique et progressive
  - Identifier les ouvrages avec une réflexion sur le patrimoine qui sera retenu dans la GEMAPI

■ Régions • Auvergne-Rhône-Alpes • Bourgogne-Franche-Comté • Centre-Val de Loire • Nouvelle-Aquitaine • Occitanie • Pays de la Loire ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher • Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique • Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire • Haute-Vienne ■ Villes, Agglos et Métropoles • Agglomération de Nevers • Angers Loire Métropole •



Blois • Bourges • CARBNE • Châteauroux • Clermont Auvergne Métropole • CARENNE • Limoges • Montluçon • Moulins Communauté • Nantes Métropole • Orléans • Roannais Agglomération • Saint-Etienne-Métropole • Riom Limagne et Volcans • Saumur Val de Loire • Tours Métropole Val de Loire • Vichy Communauté • Vierzon ■ SICALA • Allier • Cher • Indre-et-Loire • Haute-Loire • Maine-et-Loire • Nièvre • Saône-et-Loire

# Stratégie territorialisée de réduction du risque d'inondation du Roannais



octobre 2018



Cette action d'appui est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec les fonds européens de développement régional.

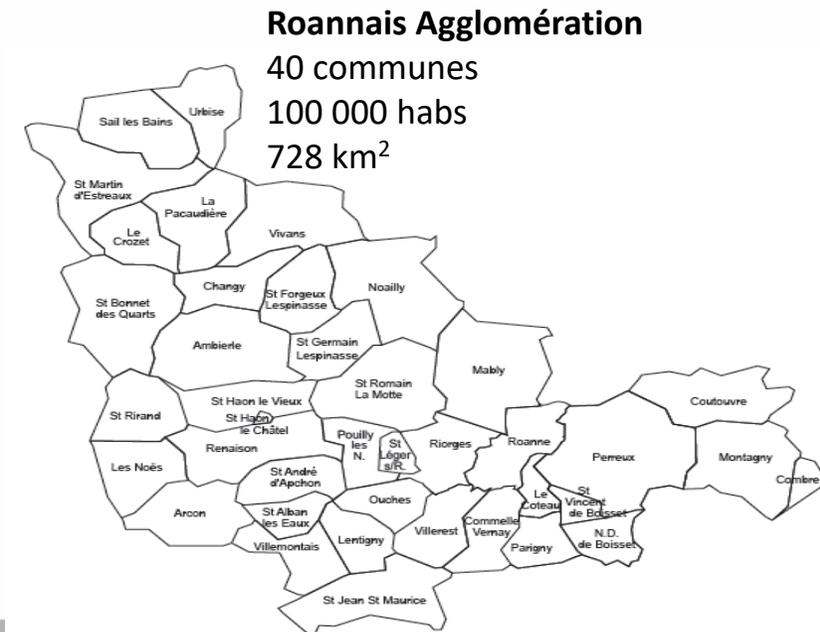


Roannais Agglomération a la compétence depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018

Roannais Agglomération a confié à Roannaise de l'Eau l'étude de la **stratégie territorialisée et cohérente de réduction du risque inondation** pour

- Un travail préliminaire à l'élaboration du SLGRI (2021) qui sera obligatoire dès que le territoire sera Territoire à Risque Inondation (attente arrêté préfet de bassin)
- Enrichir les réflexions sur la prise de compétence GEMAPI

**Appui méthodologique et technique par EPL** sur l'ensemble du territoire de Roannais Agglomération pour l'élaboration d'une stratégie en vue de réduire et prévenir les conséquences d'une inondation sur les enjeux suivant: **personnes, activités économiques, réseaux, services stratégiques, environnement, patrimoine culturel**  
(en associant des partenaires extérieurs: SYRRTA, SYMISOA, Communauté de Communes de Charlieu Belmont, DREAL, DDT)



- En plus de l'animation de la démarche, 16 actions identifiées:
  - 1 EPL
  - 2 Communes (PLU, DICRIM)
  - 1 EPCI (cohérence des PCS)
  - 3 État (outil surveillance et alerte crue, connaissance risque crue exceptionnelle, formation aménagement intégrant risque inondation)
  - 9 GEMAPI (sensibiliser sur l'entretien des corridors hydrauliques, identifier les ouvrages, définir les systèmes d'endiguement, proposer une gestion cohérente des ouvrages,...)
- Coûts estimés sur 2019-2020: (coûts hors travaux et études de danger à réaliser sur les ouvrages)
  - GEMAPI: 75 K€ (dont 40 K€ en 2018)
  - EPL: 60 K€ (sur l'ensemble du bassin Loire)
- Aides financières: FPRNM, FEDER, AELB

- Mise à disposition des services de RDE à RA pour l'exercice de la compétence GEMAPI à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017 ➡ animation de la STCRRI
- 0,5ETP chargé de mission affecté sur second semestre 2018 ➡ pérennisation du contrat de coordonnatrice eaux pluviales avec la mutualisation des missions EP et PI
- Validation de la STCRRI en conseil communautaire du 23 octobre 2018
- Validation au BP 2019 de RA de 40K € pour mettre en œuvre les actions

A blue-tinted background featuring a dynamic splash of water at the bottom, with numerous water droplets and bubbles scattered throughout the frame. The overall aesthetic is clean and modern.

# BILAN DE LA STRUCTURATION

- **Freins politiques et financiers**

- Blocage face au transfert de responsabilité sans moyen
- Blocage sur la taxe GEMAPI

- **Freins institutionnels:**

- Craintes des syndicats existants

- **Leviers contextuels:**

- Culture de la gestion intégrée du cycle de l'eau
- Appropriation de la logique de bassin versant

	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
<b>GEMA</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Structuration de la MO sur tout le territoire de RA</li><li>• Maintien des structures/organisation opérationnelles</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2 syndicats + 1 CC</li><li>• Plafonnement des crédits affectés</li></ul>
<b>PI</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Définitions des objectifs et actions avant l'organisation</li><li>• Identification des ouvrages</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pilotage diffus</li><li>• Manque de moyens</li><li>• Retard dans la régularisation du système d'endiguement</li></ul>

- Mobiliser plus d'élus et d'acteurs locaux
- Systématiser le diagnostic du territoire avant de réfléchir sur l'organisation de la compétence
- Mettre en place une gouvernance avant le transfert de la compétence

A high-speed photograph of a water splash, rendered in a monochromatic blue color. The splash is captured at the moment of impact, with numerous water droplets and bubbles suspended in the air. The background is a solid, light blue color.

PERSPECTIVES

- 1 contrat territorial sur 2 BV signé en 2017 par la CC en partie sur le territoire de RA ➡ mettre en place une gouvernance entre la CC et RDE pour définir les priorités et les contributions
- Mutualisation au sein d'une même enveloppe des contributions de RA aux syndicats ➡ ajuster chaque année les contributions à verser au SYRRTA et à RDE
- Structurer l'organisation de la compétence PI ➡ transfert de compétence aux syndicats et/ou délégation à EPL

- **Classement du roannais en Territoire Risque Inondation (TRI) en octobre 2018 → élaboration d'une SLGRI d'ici fin 2021**
- **Fusion de RDE et du SYRRA au 1<sup>er</sup> janvier 2021**
- **Articulation avec la compétence espaces naturels et eaux pluviales de RA**